



REGLEMENT

« Grand Prix Karting de la ville de SAINT-DENIS »

▪ Article 1. Organisation

L'ASK **Karting Club de Bourbon** organise en collaboration avec la **Commission Régionale de Karting de la Réunion** les **21 et 22 NOVEMBRE 2015**, une épreuve dénommée « **Grand Prix Karting de la Ville de Saint-Denis Ile de la Réunion** », sur le circuit de la **JAMAÏQUE à Saint-Denis de la Réunion**.

Classé par la FFSA en catégorie **1.1** en date du **19 MARS 2013**

Numéro : **97 1913 0788 E11 A 0982** Longueur : **982mètres**.

Homologué par l'Etat (Préfecture /Ministère de l'Intérieur) en date du **11 FEVRIER 2013**
Sous le Numéro **AP N° 146**

Cette épreuve sera organisée sur deux journées.

Cette épreuve sera organisée conformément au règlement sportif et technique de la F.F.S.A et au présent règlement particulier.

▪ Article 2. Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s F.F.S.A, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité, et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

Le droit d'engagement est fixé à **cent dix euros (110€)** à régler impérativement au plus tard **le mercredi 18 novembre 2015** auprès de l'organisateur, le Karting Club de Bourbon, avec les personnes suivantes :

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z

- ✓ Yashine GHANTY, président du KCB, joignable au 0692 214647
- ✓ Frédéric, responsable de la piste
- ✓ Nazir Gany, Trésorier du KCB, joignable au 0692 651016
- ✓ Jérôme Ramin, membre du comité directeur, joignable au 0692 870594.

Les pilotes inscrits ne pourront rouler que dans une seule des catégories prévues à l'épreuve.

Accès à la pré grille

En pré grille, il ne sera autorisé la présence que d'un seul mécanicien par pilote. L'accès sera règlementé par l'usage de badge ou autre moyen de reconnaissance fourni par l'organisateur. Les mécaniciens devront être titulaire de leur licence 2015.

Durant les journées du samedi 21 et dimanche 22 novembre 2014, aucun licencié ne pourra accéder à la piste sans avoir procédé à son inscription à l'épreuve et s'être acquitté de l'engagement correspondant.

▪ **Article 3. Catégories**

Catégories admises :

- a. Catégories fédérales : KZ 2 et KZ 2 GENTLEMAN.
- b. Catégories coupes de marque : X30 JUNIOR et ROTAX MAX

Les catégories pourront être regroupées conformément à l'article 6.5 bis du Règlement Sportif National.

Il est prévu **trois (3)** pilotes au minimum et **vingt sept (27)** pilotes au maximum par catégorie.

De même, l'épreuve sera limitée à 70 pilotes.

▪ **Article 4. Matériels et équipements**

1. Matériels admis

Définition du règlement technique de la catégorie correspondante : tous les points du règlement technique F.F.S.A 2015 devront être scrupuleusement respectés.

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et de deux moteurs en catégorie KZ 2 et KZ 2 GENTLEMAN.

Pour les catégories Coupes de Marque X30 Junior et Rotax Max, le règlement 2015 de la Coupe de Marque sera appliqué.

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z

2. Pneumatiques

Les pneus utilisés seront ceux définis par le règlement validé par la F.F.S.A 2015 du Championnat de la Réunion.

A. Pneus SLICK

Pour les catégories X30 Junior, KZ 2 et KZ 2 Gentleman les pneus seront fournis par l'organisateur au tarif de :

-**280 euros** pour 3 pneus AV. et 3 pneus AR VEGA SL4 catégories KZ 2 et KZ 2 Gentleman.

-**270 euros** pour 3 pneus AV. et 3 pneus AR. KOMET K1H catégorie X30 Junior.

Le paiement des pneus se fera lors de l'engagement.

Pour toutes les catégories, les pilotes disposeront de 3 pneus AV. et 3 pneus AR. en gestion libre.

B. Pneus PLUIE

Pour toutes les catégories les pilotes pourront disposer de 3 pneus AV et 3 pneus AR pluie homologués CIK (FIA), de marque conforme à chaque catégorie (la marque et le type sont moulés sur le flanc du pneu, (le panachage sur le châssis de type et de marque est formellement interdit) qui seront aussi en gestion libre, (lesdits pneus pluie ne seront pas fourni par l'organisateur).

Parc à pneus

Les pneumatiques seront obligatoirement présentés sous blister lors de la vérification technique. Ils seront redistribués pour le montage **OBLIGATOIRE** dans le parc à pneus. Toute infraction constatée entraînera **l'exclusion** du pilote de la manifestation.

Les pneus seront impérativement scannés à chaque fin de manche.

▪ **Article 5. Déroulement de l'épreuve**

Principe de déroulement :

Rotax Max – X30 Junior - KZ 2 et KZ 2 GENTLEMAN

L'épreuve se déroulera de la façon suivante :

- Essais chronométrés de 10 minutes pour toutes les catégories. Deux groupes seront mis en place par tirage au sort lorsque la catégorie dépassera quinze engagés
- - La grille de départ des manches 1, 2 et 3 sera déterminée par le résultat de ces essais chronométrés.

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z

- 3 manches de classement de 10 tours –
- Finale 1 de 17 tours – Les places de départ seront attribuées en fonction du classement établi à l'issue des manches qualificatives.
- Finale 2 de 17 tours – les places de départ seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la Finale 1.

Briefing des pilotes et tuteurs

Le briefing fait par le directeur de course à l'issue des warm-up. Il est rappelé que ce briefing est prévu le samedi 21 novembre à partir de 13h45 (voir programme détaillé). **La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire.** De même, la feuille de présence sera dûment complétée. Les pilotes et tuteurs y apposeront leur signature. Aussi, tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs.

▪ **Article 6. Carburant**

Pour toutes les catégories se référer au règlement technique 2015 FFSA en vigueur.

▪ **Article 7. Sécurité et environnement**

Par mesure de sécurité, tous les camions-ateliers (camion contenant un compresseur) se trouvant dans le paddock devront être dirigés dans le sens de la sortie afin de faciliter toute éventuelle évacuation.

Aucun autre véhicule ne sera autorisé dans le paddock.

Chaque stand devra être muni d'un extincteur d'une capacité de 6 kg minimum et répondant aux normes hydrocarbures (un extincteur pour 2 karts). Il est obligatoire pour chaque concurrent de prévoir une bâche de protection sous chaque kart (voir RSN 2014).

Le stockage de carburant doit se faire obligatoirement dans un récipient métallique.

Tout déplacement de karting sur chariot se fera moteur à l'arrêt.

Aucun démarrage moteur n'est autorisé pendant les pauses déjeuner (cf programme).

Il est interdit de fumer dans le paddock et sur la pré grille.

Un service de gardiennage **GRATUIT** sera prévu le 21 novembre de 20h00 à 7h00, pour tous les engagés.

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z

▪ Article 8. Classement

Le classement final du meeting pour toutes les catégories sera établi en fonction de la somme des résultats de la finale 1 et de la finale 2. En cas d'ex æquo, les résultats de la manche finale 2 prévaudront.

De même, la grille de départ de la finale 1 sera établie par addition des points des 3 manches qualificatives. En cas d'ex æquo, les résultats des essais chrono prévaudront.

▪ Article 9. OFFICIELS

Directeur de course	CLAIN Patrick PARIS Pascal ALBANY Alain	Licence N° 79611 Licence N° 17498 Licence N° 25187
Commissaires Sportifs	TRICARD Béatrice DAMON Gilbert AGATHE Patrick ISSAC Farid	Licence N° 25363 Licence N° 97294 Licence N° 19014 Licence N° 56159
Commissaires Techniques	HOAREAU Alain BAUDRY Jean-Pierre BAUDRY Monique DHALLED Djounaid	Licence N° 13451 Licence N° 58838 Licence N° 146264 Licence N° 156199
Chargé relation avec concurrents	OLLIVIER Jean-Pierre	Licence N° 21076
Responsable Commissaire de Piste	PATEL Ozeir	Licence N° 216252
Responsable Chronométrage	CONVERT David	Licence N° 173667
Secrétaire du Meeting	GIGAN Nelly	Licence N°
Médecin	RAVELOSON David	Licence N° 101 637

▪ Article 10. Prix

La totalité des pilotes engagés lors de la manifestation sera récompensée lors de la remise des prix prévue à l'issue de la proclamation des résultats finaux à 17h00.

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z

▪ **Article 9. Communication des résultats**

Rapport de clôture

Les résultats de chaque manche feront l'objet d'une rédaction complète, dans le rapport de clôture de course par la direction de course et le Président du collège.

**PROGRAMME DU "GRAND PRIX
DE LA VILLE DE SAINT-DENIS " 2015**

		ROTAX	X 30 J	KZ 125/G
SAMEDI 22	Vérif Adm/Tech	De 08h30 à 09h50		
	Essais libres officiels 1 (7mn)	09h50	10h00	10h10
	Essais libres officiels 2 (7mn)	10h30	10h40	10h50
	Essais libres officiels 3 (7mn)	11h10	11h20	11h30
	Pause Repas	De 12h00 à 13h30		
	Briefing	13h45		
	Essais Chronométrés (10 mn)	14h15	14h30	14h45 15h00
	Manche 1 (10 tours)	15H30	15h50	16h10
DIMANCHE 23	Warm-Up 1 (7mn)	08h45	09h00	09h15
	Warm-Up 2 (7mn)	09h30	09h45	10h00
	Manche 2 (10 tours)	10h30	10h45	11h00
	Manche 3 (10 tours)	11h15	11h30	11h45
	Pause Repas	De 12h00 à 13h30		
	FINAL 1 (17 TOURS)	13h45	14h10	14h35
	FINAL 2 (17 TOURS)	15h10	15h35	16h00
	REMISE DES PRIX	A partir de 17h00 en tenue (combinaison)		

18 rue Alexis de Villeneuve – Résidence de la Cathédrale Appt 11 C – 97400 Saint-Denis

Téléphone: 0692.214647 - Fax: 0262.976801 - Mail: ghantyashine@gmail.com

Association déclarée sous le N° 9743000235 – S/Préfecture St-Benoit

FFSA : 1958 - DDJS : 9748508 - APS : 97406 et 0026 – SIREN 481 746 592 – NAF : 8551Z